

PROCEDURES EN CAS DE RISQUE OU D'ÉVENEMENT GRAVE

I. LE RISQUE METEO

Pendant une période caniculaire, les directeurs d'établissements doivent prendre connaissance matin et après midi de la carte de vigilance météorologique de Météo-France.

En cas de prévision de phénomènes dangereux de forte intensité prévus, un pictogramme précise le type de phénomène prévu (vent violent, pluie, inondations, orages...).

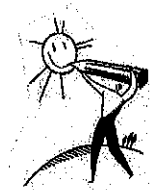
Les directeurs devront être extrêmement vigilants à ces alertes météo et en cas de prévision de phénomènes dangereux proscrire l'utilisation de chapiteaux et de grandes structures d'habitats de loisirs. Ils se signaleront à la gendarmerie la plus proche dès une prévision de phénomène dangereux.



(En début de veille saisonnière, chaque DDCSPP pourrait transmettre la liste des ACM potentiellement exposés via l'ARS en Préfecture afin que ceux-ci soient intégrés dans la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées à la prise en charge des personnes à risque : déclenchement et activation du plan canicule avec appui du dispositif ORSEC)

II. LA CANICULE

La chaleur expose particulièrement les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ces risques du fait de leur jeune âge (thermorégulation moins efficace, part d'eau dans leur poids corporel plus importante que celui de l'adulte).



RECOMMANDATIONS

- Vérifier la fonctionnalité des matériels, stores, volets, réseau d'adduction d'eau potable, douches...
- Disposer d'un thermomètre par salle
- Etudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles
- Veiller aux conditions de stockage des aliments

PENDANT LA VAGUE DE CHALEUR

- Vérifier la température des installations (structures en toile, baies vitrées...) et avoir une solution de repli dans un endroit frais.
- Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant la journée.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin et après le coucher du soleil ainsi que la nuit et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.
- Aménager les horaires pour certaines activités.
- Adapter la grille d'activités en diminuant les activités à caractère physique ou se déroulant au soleil.